

## SEANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 3 mars, le Conseil Municipal de Soudan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rosace, sous la présidence de Mr PROUST Didier, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Mrs PROUST Didier, GRELET Jérôme muni d'un pouvoir de Sabrina COTILLON, PERREAU Nicolas, BASTARD Jean- Marc, Mmes GUILLOU Isabelle ARQUE Marie-Camille, GRELET Mireille et PROUST Sophie.

Excusés : Mmes CHABROUX Virginie, COTILLON Sabrina, Mr Quentin MINEAU.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Marc BASTARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ORDRE DU JOUR :

- COMPTE ADMINISTRATIF 2025,
- COMPTE DE GESTION 2025,
- AFFECTATION RESULTATS 2025,
- ETUDE DE DEVIS,
- MAM-DEMANDE DE SUBVENTION FEADER,
- TRAVAUX SYNDICAT ACEMPSSBB-V,
- AVIS SUR CONSULTATION CREATION LIAISON SOUTERRAINE ENTRE LE POSTE DE ROM ET LE FUTUR POSTE DE SOUDAN,
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

### DÉLIBÉRATIONS

#### -2026-03-01: COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2025 laissant apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 155 069.62 € et un déficit d'investissement de 74 821.78 €. Sous la présidence de Mme Mireille Grelet, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### -2026-03-02 : COMPTE DE GESTION 2025

Les écritures du comptable Mme Christelle Merdjimekian étant identiques à celles de notre comptabilité, le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### -2026-03-03 : AFFECTATION RESULTATS 2025

Afin de compenser le besoin d'investissement de 74 821.78 €, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme 74 821.78 € en investissement. L'excédent à reporter en fonctionnement sera donc de 80 247.84 €.



## **2026-03-04 : ETUDE DE DEVIS**

### **ISOLATION EXTÉRIEURE ECOLE**

Jérôme Grelet présente le devis pour l'isolation extérieure de l'école pour la partie comprenant les pignons et la façade arrière. L'entreprise nous ayant fait le devis pour la demande de subvention n'existe plus. Il explique qu'il a contacté plusieurs artisans à la suite dont un seul réalise une isolation avec laine de bois recouvert d'un crépi et titulaire du label RGE : l'entreprise Dubreuil située à Voulmentin dont le devis s'élève à 41 061.74 € HT. Après délibération, les élus valident le devis ci-dessus.

### **TRAVAUX ELECTRIQUES LOGEMENT RUE DE L'ECOLE**

Tout d'abord, Nicolas Perreau explique que suite à l'état des lieux, la caution sera conservée au vu des travaux à réaliser.

Jérôme Grelet présente le devis concernant la remise aux normes électriques du logement Rue de l'école ainsi que le remplacement de tous les radiateurs électriques devenus obsolètes. Pour le remplacement des radiateurs deux versions sont proposées : une avec des radiateurs Thermo rayonnants et une avec des radiateurs dits « chaleur douce » la différence entre les deux solutions proposées s'élève à 2 000 € TTC.

Mireille Grelet propose que soit installé un thermo rayonnant dans le petit local du haut compte tenu de son utilisation subsidiaire. Nicolas Perreau répond que nous nous devons de proposer un logement le moins énergivore possible. Mr le Maire rajoute qu'aux dires des différents locataires ce logement est difficile à chauffer. Plusieurs élus s'interrogent sur l'isolation de ce logement. Marie-Camille Arqué propose de mettre en haut des radiateurs thermo rayonnant en sachant que dans les chambres la chaleur doit être plus faible que dans les pièces à vivre.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire poser des thermo rayonnants en haut et des radiateurs dits « chaleur douce » dans les pièces à vivre du bas pour un montant de 4 571.20 € HT (5 485.44 € TTC) par EIRL Masini.

## **2026-03-05 : MAM-DEMANDE DE SUBVENTION FEADER**

Mr le Maire informe les élus qu'il est allé le 3 février 2026 présenter devant les membres du Groupement d'Acteurs Locaux (GAL) notre pré-demande de subventions FEADER pour notre projet de construction de la MAM (Maison des Assistants Maternels). Notre pré-demande a reçu un avis favorable au regard de la grille d'évaluation du GAL du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. Il convient maintenant de déposer la demande de subvention auprès du volet territorial financé par des fonds européens FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) qui sera instruit par la Région Nouvelle Aquitaine. Cette demande n'empêche pas le démarrage des travaux.

Mr le Maire rappelle que ce projet répond à la fiche-action :

- 1 Item -stimuler l'accès aux logements et aux services de proximité, diversifier l'offre touristique

et à l'axe de la stratégie :

- 1 Item -valoriser les actions de centralités.



Le plan de financement de ce projet dont le coût prévisionnel s'élève à 533 900 € Ht est prévu comme suit :

- Subvention CAF : 78 600 €
- Subvention MSA : 20 000 €
- DETR accordée : 206 514 €
- Subvention Conseil Départemental : 34 825 €
- Fonds FEADER escomptés : 35 000 €
- Autofinancement : 158 961 € dont prêt à taux zéro de la MSA pour 121 500 €

Après délibération, les élus municipaux, à l'unanimité des membres présents, autorisent Mr le Maire :

- à déposer la demande de subvention auprès du FEADER
- à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### **2026-03-06 : TRAVAUX SYNDICAT ACEMPSSBB-V**

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux suivants lors de la prochaine période du Syndicat ACEMPSSBB-V :

- Débernage de différentes voies communales
- Calcaire et enrobé dans les nids de poules des voies communales et rurales,
- Réfection peinture logement 3 Rue de l'Ecole,
- Création d'un fossé dans Chemin Rural mitoyen avec la Commune de Fomperron,
- Réfection carrelage et faïence à la boulangerie,
- Espaces verts et cimetière.

### **2026-03-07 : AVIS SUR CONSULTATION CREATION LIAISON SOUTERRAINE ENTRE LE POSTE DE ROM ET LE FUTUR POSTE DE SOUDAN**

Mr le Maire rappelle que le lien concernant la consultation organisée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) à la demande RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour la création d'une liaison souterraine 225 000 volts entre le futur poste électrique de Soudan et celui de Rom a été envoyé aux élus le 2 février 2026. Il demande à Nicolas Perreau de présenter les grandes lignes du dossier. Sur notre commune, cette liaison empruntera un chemin rural sur une longueur 317 mètres. Un projet de convention de servitude est soumis également à l'approbation des élus. Il prévoit une indemnité au profit de la commune de 317 €.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la création d'une liaison souterraine et autorise Mr le Maire à signer la convention de servitude dans les conditions présentées.

Par ailleurs, Nicolas Perreau informe les élus qu'une consultation du public sur le dossier de déclaration d'utilité publique sera organisée du 30 mars au 13 avril 2026 dans les mairies des communes traversées par l'ouvrage à savoir, Rom, St-Sauvant, Rouillé, Pamproux et Soudan. Le dossier sera consultable en mairie avec un registre permettant aux personnes d'y inscrire leurs observations.



Marie-Camille Arqué fait remarquer qu'avec le poste électrique, on rentre dans un engrenage avec les éoliennes et peut-être des panneaux photovoltaïques à l'avenir. Nicolas Perreau rejoint Marie-Camille Arqué sur ce sujet.

Mr le Maire fait remarquer que la Communauté de Communes refuse systématiquement les projets de photovoltaïques sur les terrains agricoles selon la charte départementale.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

√ Le Conseil Municipal décide d'offrir un bon d'achat de 30 € pris au restaurant l'Orangerie, un pot de miel et une coupe qui seront remis le samedi 11 avril par Mr Nicolas Perreau pour récompenser un éleveur au concours de bovins viande « haute qualité » organisé dans le cadre de la foire à Saint-Maixent l'Ecole si toutefois celui-ci a lieu compte tenu de la crise sanitaire des bovins.

√ Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr Boutin Christian en tant que membre représentant une association de retraités siégeant au CIAS Haut Val de Sèvre. Il informe les élus qu'il souhaite arrêter cette fonction. Mr le Maire explique que cette nomination avait permis à notre commune jusqu'ici d'être représentée au sein du CIAS.

√ Nicolas Perreau précise qu'au vu de l'étude de sols complémentaire réalisée pour la construction des halles, la technique du traitement de l'argile avec la chaux n'est pas possible. Le cabinet d'architecture SFERI étudie la méthode à mettre en place.

√ Jérôme Grelet donne lecture du courrier de Mr et Mme Brunet, qui suite à l'agrandissement de leur maison d'habitation lot des Hauts de la Prairie, sollicitent le déplacement d'un poteau d'éclairage public pour pouvoir stationner leurs deux véhicules. Après vote à mains levées, les élus décident de ne pas donner suite à cette demande par 6 voix et 3 abstentions

√ Nicolas Perreau rend compte de la dernière réunion pour le Festival Traverse ! Notre commune accueillera deux spectacles sur le site des Agatis :

- le 15 juillet : inauguration en soirée,
- le 19 juillet : apéro contes en fin de matinée avec les stagiaires suivi d'une balade contée en début d'après-midi.

√ Marie-Camille Arqué signale qu'au lavoir de Rigaudon, la poutre d'entrée de la ferme semble nécessiter une réparation.

√ Marie-Camille demande si les résultats des mesures de radon ont été reçus. Nicolas Perreau répond que seules les habitations situées au Nord et à l'Est de notre commune ont un taux qui dépasse la norme mais qui reste acceptable. Ce taux ne nécessite pas de travaux, seulement une aération régulière.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45.



NOMS Prénoms	P	E	A	
PROUST Didier	X			Président
BASTARD Jean-Marc	X			Secrétaire
GRELET Mireille	X			
PERREAU Nicolas	X			
GRELET Jérôme	X			
MINEAU Quentin		X		
COTILLON Sabrina		X		
ARQUÉ Marie-Camille	X			
GUILLOU Isabelle	X			
CHABROUX Virginie		X		
PROUST Sophie	X			

